

CQP Administrateur systèmes

RNCP12053 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1801
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3018 — Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseil
Date d'enregistrement	22/12/2010
Date d'échéance	22/12/2015

Certificateur(s)

FEDER SYND SOC ETUDES CONSEILS · SIRET : 78417942600035

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils, sociétés de conseils (SYNTEC-CINOV) - Fédération SYNTEC

<http://www.syntec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'administrateur systèmes administre les ressources nécessaires à la production attendue de systèmes d'exploitation et des serveurs de l'entreprise, dans le respect des règles de l'art, des contrats passés avec les fournisseurs et des contrats de services conclus avec les utilisateurs de profils divers. Ce poste se retrouve aussi bien chez le utilisateurs que dans les sociétés de services. L'administrateur systèmes peut-être amené à travailler sur le site du client ou sur le site de la société qui l'emploie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités de technologique et de support technique sont transversales.

Analyser la mise en production des ressources et intégrer les modifications : produire les tableaux de bord, interpréter les indicateurs et optimiser les performances; proposer des scénarios d'évolution et améliorer le service; participer à l'élaboration du budget; participer à l'élaboration des contrats de service; assurer une veille technologique

Mettre en exploitation les ressources et assurer leur évolution : assurer la mise en exploitation des systèmes d'exploitation et leurs applications; développer et mettre en oeuvre les procédures d'automatisation; réaliser les configurations type et les tests; maintenir en état les conditions générales de la production; accompagner les exploitants, former les utilisateurs

Administrer les ressources informatiques de production : administrer les utilisateurs, la qualité de service, la sécurité d'accès, les serveurs et leurs systèmes.3

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Informatique : processus général de la production, de l'exploitation et de l'administration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Administrateur systèmes
Administrateur réseaux
Administrateur de bases de données
administrateur d'application
Administrateur de messagerie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 419 €
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 549
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux jurys :

- Jury délégué : président issu de la CPNE + 2 membres au minimum (professionnels, extérieurs)
- Jury CPNE qui délivre le CQP

Base légale

Date de décision	22/12/2010
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	22/12/2015

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.federation.syntec.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12053/>